



CHARTRE DU PROGRAMME PROGRAMME SKA MENTORING

SKA Concepts, par son programme de mentorat, veut offrir à ses adhérents un cadre pour créer des liens, partager des expériences et valoriser les compétences et expertises.

1. Qu'est-ce-que le mentorat ?

Le mentorat/mentoring est une relation d'accompagnement qui implique deux personnes : le mentor et le mentoré. Cette relation se veut de soutien, d'aide, d'échanges et d'apprentissage.

2. Les objectifs du programme

Le programme de mentorat offre à un adhérent moins expérimenté (le mentoré) la possibilité d'apprendre et d'échanger avec un autre adhérent plus expérimenté (le mentor).

Il vise donc avant tout le développement personnel du mentoré par un accompagnement à un moment clé de sa carrière. Le programme de mentorat offre un cadre pour le développement d'une relation interpersonnelle de soutien, d'aide, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle le mentor partage son expérience acquise et son expertise dans le but de favoriser le développement personnel du mentoré, qui souhaite acquérir ou développer certaines compétences comportementales nécessaires à l'atteinte de ses objectifs professionnels.

3. Les responsabilités des acteurs

Le mentor s'engage à :

- apporter son expérience et ses connaissances
- être à l'écoute et disponible afin de créer une dynamique dans la relation
- respecter la confidentialité des informations qui pourraient être échangées et n'en faire aucun usage
- investir dans le programme au moins une heure de son temps, par semaine.

Téléphone : +228 90 02 67 68

+228 96 52 11 11

E-mail : contact@skaconcepts.com

Site internet : www.skaconcepts.com



Le mentoré s'engage à :

- être à l'écoute et disponible afin de créer une dynamique dans la relation
- respecter un cadre garantissant la confidentialité des informations qui pourraient être échangées et n'en faire aucun usage qui pourrait nuire directement ou indirectement
- investir dans le programme au moins une heure de son temps, par semaine

Le programme s'engage à :

- organiser la mise en relation d'un mentor avec un ou plusieurs mentoré(s)
- collecter les principaux objectifs et attentes définis par chaque adhérent
- veiller à la bonne organisation des points de rencontre entre mentors et mentorés
- assurer un suivi permanent de la relation mentor/mentoré.

4. Le déroulement du programme

Le programme de mentorat n'est ni une formation dans laquelle le mentor apporterait des solutions préconçues ni un processus de clonage visant la perpétuation du comportement ou du parcours professionnel du « mentor ».

Il n'est pas non plus une démarche de favoritisme, de recherche d'intervention du mentor pour favoriser un changement professionnel ou d'identification de profils à recruter par le mentor.

La relation de mentorat est :

- un accompagnement bénévole à la prise de conscience des compétences
- un enrichissement mutuel
- une relation fondée sur le transfert du savoir personnel et professionnel

Téléphone : +228 90 02 67 68

+228 96 52 11 11

E-mail : contact@skaconcepts.com

Site internet : www.skaconcepts.com

5. Les règles de bonne conduite

La relation de mentorat se déroule dans un environnement privilégiant l'échange et la confidentialité. Elle implique le respect de certaines règles:

- La confiance :
Elle doit être au cœur de la relation mentor/mentoré ; le mentoré doit avoir l'envie de s'inspirer des expériences et conseils de son mentor et ce dernier doit avoir l'envie de transmettre sa pratique et de faire partager son expérience et les enseignements qu'il en a retirés.
- La confidentialité :
La confiance se fonde sur une confidentialité absolue des échanges dans le cadre de la démarche, pendant et après la période de mentorat.
- L'échange :
Le mentor et le mentoré sont également engagés et doivent, l'un et l'autre, pouvoir s'enrichir de cette relation.
- L'écoute proactive :
Elle doit permettre d'offrir des options, dans un total respect mutuel, sachant que c'est le mentoré qui décide de l'option qu'il souhaite retenir en définitive.
- La bienveillance :
Cette inclination à la compréhension, à la tolérance et à l'indulgence vis-à-vis d'autrui, doit inspirer la relation entre mentor et mentoré.
- Le respect :
Le mentoré et le mentor se respectent mutuellement quels que soient leur profil et leurs expériences.

L'Adhérent

(Signature, Nom, Prénoms, Date)

Pour le programme